But in this, our enlightened age, we're made of finer stuff,

And so we look with righteous rage on methods so crude and tough,

So when our man grows old and gray, and bent and short of breath,

We simply take his job away and let him starve to death.

Telle est, affirme-t-on, l'attitude du parti libéral. Aucun libéral ne peut s'en laver les mains, car depuis mon arrivée à la Chambre, il y a une quinzaine d'années, les créditistes se sont efforcés d'améliorer le sort des vieillards pensionnés. Lors d'un débat sur l'augmentation de la pension de vieillesse, il y a quelques années, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Martin) a déclaré que le but de la pension n'avait jamais été de constituer l'unique source de revenu de nos vieillards. Bon nombre d'entre eux ne disposant d'aucunes ressources financières, je me demande de quelle manière le ministre voulait les voir défrayer le coût des nécessités de la vie, une fois la pension dépen-

En plus des vieillards pensionnés et de ceux qui le seront, il faut tenir compte de ceux qui ne touchent qu'une faible pension aussi bien que des petits salariés. Par exemple, bon nombre de nos commis de magasin débutent au piètre salaire de 14 dollars par semaine. Comment veut-on que ces gens se nourrissent, se vêtent et se logent convenablement? Voilà des problèmes à résoudre.

A Ottawa, comme ailleurs au pays, il y a des fonctionnaires. Beaucoup ne touchent encore qu'un faible traitement. Un grand nombre sont des hommes ou des femmes mariés qui ont charge de familles. Comment pourront-ils tenir le coup? Bien des gens rejettent le blâme sur le cultivateur. Je proteste de toute mon énergie contre cette accu-Voici ce que déclare M. Zénon David, président de la Fédération canadienne du travail, dans un article publié dans la Labour Review, numéro de novembre-décembre, bas de la page 247, 2° colonne:

Le gouvernement se mêle de la vente des céréales; il régit les loyers et réglemente l'écoulement des produits. Le gouvernement intervient dans la vente de l'essence et, actuellement, dans certaines provinces, la taxe représente la moitié du prix de cette denrée. L'ouvrier qui veut acheter du miel constate qu'on a établi un prix de soutien. Même constatation à l'égard du beurre. Si le coût de la vie a monté, c'est à cause des subventions et du soutien des prix.

Je tiens à relever cette affirmation que j'estime inexacte. Si ce monsieur se donnait la peine de vérifier les faits, il constaterait que la vente du beurre et du miel n'a pas coûté un sou à l'État depuis plusieurs années. Il existe des prix de soutien à l'égard de ces d'autres groupements professionnels tirent du tarif douanier et d'autres mesures sont beaucoup plus grands que ceux dont jouit le cultivateur. Plus loin, il ajoute:

C'est afin de contenter les cultivateurs. Cela peut y contribuer mais tout le monde doit paver ces subventions, y compris les cultivateurs qui semblent faire un trou pour en boucher un autre.

Le Citizen de ce matin publiait le compte rendu d'un discours que M. McMillan, d'Huntingdon, province de Québec, a prononcé, hier, devant les membres du club Rotary au Château Laurier. M. McMillan est président de l'association des producteurs laitiers du Canada. Voici ce qu'il aurait dit:

Depuis 1939, le prix de plusieurs des denrées sur lesquelles est établi l'indice du coût de la vie, a augmenté de 100 à 200 p. 100, et pourtant on proteste moins contre ces hausses. Le salaire d'une heure de travail permet aujourd'hui d'acheter plus de lait que jamais.

L'article poursuit:

Après avoir déclaré que la production laitière par tête en 1950 avait été du cinquième inférieure à celle de 1942, M. McMillan a ajouté: "Dans une région non loin d'Ottawa, une enquête fait par l'État a révélé que le producteur ordinaire perdait \$174 sur la vente de son lait, bien qu'on ne lui ait alloué que 50c. l'heure à titre de rémunération pour son travail".

Quelle autre catégorie de travailleurs touche aujourd'hui un salaire horaire de 50c.? Celui qui travaille sur une ferme laitière n'a pas le temps de jouer comme font aujourd'hui bon nombre de nos ouvriers, ce qui a pour effet de hausser le prix des marchandises et le coût de la vie. Dans beaucoup de nos villes le prix du pain a augmenté. Voici un article démontrant que la part moyenne du cultivateur, en 1949, n'était que de 2.3c. sur un pain de 13c., soit 17.9 p. 100 du prix de détail. De 1935 à 1949, la part moyenne du cultivateur à l'égard du prix de détail de certaines denrées est la suivante:

	Pourcentage
Pommes de terre	57.3
Œuis	73.7
Lait	43.4
Beurre de crémerie	68.9
Fromage	31.2
Bœuf	60.3
Farine de blé	36.0
Conserves de tomates	17.0

Il suffit de jeter un coup d'œil sur ces chiffres pour se rendre compte immédiatement que c'est l'intermédiaire entre le cultivateur et le dernier consommateur qui fait de la gratte. Je veux revenir sur ce point avant de terminer mes observations. La situation est exactement la même de l'autre côté de la frontière, comme le démontre une déclaration du directeur général du Farm bureau co-operative association de Columbus (Ohio) M. John W. Sims, d'après lequel les denrées, j'en conviens, mais les avantages que cultivateurs touchaient en moyenne, en 1950,